



# La filière Label Rouge poursuit son envol en Moselle

**«Petit à petit, l'oiseau fait son nid». C'est comme cela que l'on peut résumer la mise en place de la filière volailles Label Rouge en Moselle. Après le temps des pionniers, vient maintenant celui du développement pour répondre aux attentes croissantes des consommateurs et alimenter cette nouvelle filière locale.**

Initiée en 2013 sous l'impulsion d'Antoine Henrion, alors Président de la Chambre d'agriculture de la Moselle, la mise en place de cette filière doit répondre à plusieurs objectifs : répondre aux marchés en satisfaisant les besoins des consommateurs, structurer et conforter les filières locales et amener de la valeur ajoutée supplémentaire aux exploitations mosellanes. Dans une région où la volaille n'est pas une production historique, la démarche était osée mais elle a trouvé un écho favorable sur le terrain. Le Label Rouge «Poulet cou nu noir» a été obtenu en février 2018, reconnaissant ainsi le travail de fond mené par Alsace Volailles, l'organisme de gestion qui fédère les

différents partenaires de la filière et qui accueille aujourd'hui un éleveur mosellan au sein de son conseil d'administration.

La filière est organisée et structurée, du couvoir à l'abatteur (les établissements Siebert en Alsace), en passant par les fournisseurs d'aliments, les organismes de certification et la Chambre d'agriculture. Saluons le rôle des collaborateurs des équipes diversification, économie et bâtiments qui accompagnent les agriculteurs éleveurs dans la démarche, du projet à sa concrétisation.

## Les résultats confirment les prévisions

A ce jour, six éleveurs sont engagés dans la démarche avec

sept bâtiments neufs. Pour répondre à la demande, une deuxième vague de huit poulaillers va être construite. Pour respecter les cahiers des charges du Label Rouge, les poulaillers doivent se situer à un maximum de deux heures de route de l'abattoir.

Pour informer de nouveaux porteurs de projets, une réunion d'information rassemblant vingt-cinq personnes s'est déroulée mardi 18 juin à Blanche-Église. En présence des élus de la Chambre d'agriculture, d'une collaboratrice du Conseil Départemental de la Moselle, les représentants de la filière ont rappelé les exigences du cahier des charges, la structuration et l'encadrement de la production. L'objectif est de garantir un approvisionnement stable aux clients mais aussi une marge stable au producteur, en intégrant les fluctuations du poste aliment qui représente 60 % des charges opérationnelles. «Comme pour tout élevage, la réussite repose sur l'œil et la technique de l'éleveur» insiste Thomas Kelleter, animateur d'Alsace Volailles.

Les éleveurs déjà engagés confirment les données évoquées sur le temps de travail avec une quarantaine d'heures par bande soit environ 150 heures annuelles pour un poulailler de



Premiers lots de poulets cou nu noir à l'EARL Rousselle.

4.800 volailles.

## Pas plus cher qu'un tracteur !

«Les objectifs ne sont certes pas les mêmes, mais investir dans un poulailler, c'est peut-être moins cher que d'investir dans un tracteur» informe Christophe Marconnet, conseiller d'entreprise. L'investissement moyen représente en effet 120.000 € HT pour un poulailler permettant de commercialiser autour de 15.000 volailles chaque année. La Région Grand Est et le Département de la Moselle soutiennent les projets avec une aide possible de 44.000 € pour un bâtiment. Après financement par prêt, le disponible représente l'équivalent d'un demi SMC net annuel. Un reve-

nu moins volatile au regard des productions des grandes filières, un projet qui peut consolider la ferme ou favoriser une installation, comme cela sera le cas sur l'exploitation qui a accueilli le public le 18 juin. Pour celles et ceux qui seraient tentés, les candidatures sont à déposer rapidement chez Clotilde Girard, consultante diversification et circuits courts.

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service économie - conseil d'entreprise  
Clotilde Girard :  
03 87 66 12 30 ou 06 30 22 17 12  
clotilde.girard@moselle.chambagri.fr  
Prise de rendez-vous :  
Natacha Ors : 03 87 66 04 41  
natacha.ors@moselle.chambagri.fr



La filière Label Rouge suscite toujours la curiosité.

## Alerte entreprises



Alerte entreprises est un dispositif d'alerte par SMS en temps réel. Les coûts d'adhésion au dispositif Alerte entreprises des exploitations agricoles sont pris en charge par la Chambre d'agriculture de la Moselle. Les exploitants agricoles qui souhaitent adhérer à ce dispositif d'informations peuvent s'inscrire gratuitement : <http://cda57.central-sms.com>.

Actuellement, recrudescence des vols de GPS dans les exploitations agricoles de la région Grand-Est.

Plus d'informations concernant cette alerte : Gendarmerie Nationale GGD57 - 03 87 56 43 72 - Email : [corg.ggd57@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:corg.ggd57@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Suivre les actualités de la Chambre d'agriculture : [www.moselle.chambre-agriculture.fr](http://www.moselle.chambre-agriculture.fr) et sur Facebook

Comité de rédaction du 28/06/19 : X. Lerond, Président ; M. Cordel, Vice-Présidente, D. Stragier, Directeur ; C. Marconnet, M. Morhain, A. Albert, C. Girard, C. Rettel, I. Robillard, A. Touchot.

## ◆ Aquae Seille : Retour sur la rencontre technique du 13 juin

# Agriculture Biologique : quels enseignements retenir ?

Une quarantaine d'agriculteurs se sont retrouvés sur la ferme du Stranhoff de la famille Metzger à Guermange pour échanger sur le thème de l'agriculture biologique. Cette rencontre était organisée dans le cadre de l'opération AgriMieux Aquae Seille, opération qui vise à améliorer, voire reconquérir la qualité de l'eau du bassin versant de la Seille.

Au programme :  
- Agriculture Biologique : une conversion, ça se réfléchit !  
- Premières conclusions après deux ans de conversion du GAEC de Stranhoff  
- Tour de plaine des parcelles du GAEC de Stranhoff.

Cette rencontre a été animée par les conseillers de la Chambre d'agriculture de la Moselle.

Alice Albert, conseillère environnement a introduit l'après-midi pour rappeler les différents outils pour préserver la qualité de l'eau. L'AB comme système de culture répond amplement à cet objectif.

Olivier Bohn, conseiller d'entreprise est intervenu pour la partie étude de faisabilité d'une conversion. Il a présenté l'organisation mise en place à la Chambre d'agriculture. Cette organisation a pour objectif de répondre aux exploitants s'intéressant à l'AB. Pour illustrer ses propos, les chiffres du GAEC



MM. Metzger, Pierre Dollé et Olivier Bohn à l'écoute de l'assemblée.



Une belle affluence.



Des réalisations concrètes à voir !

du Stranhoff ont été décortiqués après deux ans de conversion.

Pour finir, Pierre Dollé, conseiller agronome spécialisé en AB a animé le tour de ferme et de plaine de l'exploitation : visite de l'installation de stockage avec trieur, méteils, semis de luzerne sous couvert de blé...

Une journée réussie, tous les ingrédients étaient réunis : l'ac-

cueil des exploitants, une assemblée dense et intéressée, de belles réalisations à montrer, des compétences aux nombreuses questions...et pour ne rien gâcher le temps était de la partie !

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service agronomie-environnement  
Tél. 03 87 66 12 44  
alice.albert@moselle.chambagri.fr